

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'URJPP

samedi le 17 septembre 2022 – Collège Irlandais, Janseniustraat 1, 3000 Leuven

Accueil 8u30 – Remise d'un dossier contenant les rapport par écrit :

- Bureau des Juges de Paix
- Bureau des Juges de Police
- Conférence des présidents
- Journal des Juges de Paix et Journal des Juges de Police
- Chroniques de droit
- Conseil Supérieur de la Justice
- Conseil Consultatif de la Magistrature
- Solimag

<b>9 u</b>	<b>Assemblée plénière (partie statutaire)</b>
1	Accueil par le Président du congrès : Fabienne DUCHESNE
2	Hommage aux collègues décédés
3	Rapport du trésorier – Approbation des comptes 2021-2022 et du budget 2022-2023 : Gérard COLLIN
4	Elections des nouveaux membres du conseil d'administration et nouveau président national : Luc BREWAEYS
5	Rapport annuel : Albert BILLIET
6	Annonce du Congrès 2023
<b>10u00</b>	<b>PAUSE CAFE</b>
<b>10u15</b>	<b>ASSEMBLEE PLENIERE (partie non statutaire)</b>
	Thème "L'implémentation de la gestion autonome de l'Organisation Judiciaire",  exposés sous l'angle de vision des orateurs invités, Fabienne BAYARD, présidente du Collège des Cours et Tribunaux et Isabelle DUPRÉ, ancien chargée de mission "gestion autonome", senior consultant SRL Marisse Ann DURWAEL, conseil cellule stratégique SPF Justice Stefaan VOET, professeur dr. à la faculté de droit et de criminologie KULeuven qui partagera sa vision, plus particulièrement en ce qui concerne les juges de paix et de police.
<b>12u15</b>	Mot de clôture de l'assemblée générale par Fabienne DUCHESNE, présidente du congrès